

Les tracés d'atelier.

CFA des MFR- 240 av André Lasquin -74700
SALLANCHES - HM

1.0 01/09/2021



Technique
Nom de l'élève :

Table des matières

I - Les tracés d'atelier.	3
1. BUT DES TRACES D'ATELIER :	3
1.1. On distingue :	3
2. Les épures	4
3. Les plans sur règle	4
3.1. Ordre de traçage :	5

Les tracés d'atelier.

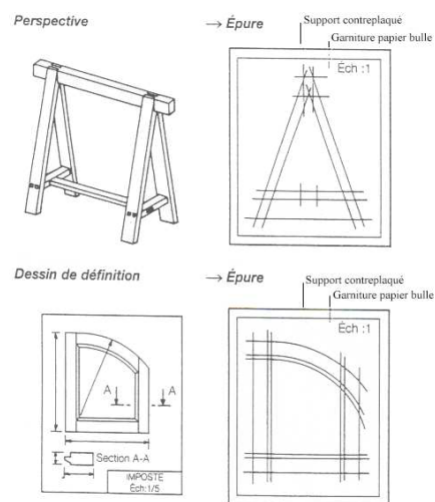


1. BUT DES TRACES D'ATELIER :

Réalisés à partir du dessin d'aspect (photo, perspective) ou de définition , ils mentionnent tous les détails à l'échelle 1:1 nécessaires à la fabrication des ouvrages. Ces tracés sont clairs, précis et exécutés selon des règles professionnelles.

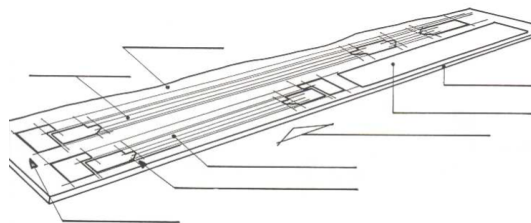
1.1. On distingue :

- Le plan sur règle
- L'épure



Épure (Exemple)

Épure1



Plan sur règle (Exemple)

Plan sur règle 1

2. Les épures

L'épure est une construction géométrique qui permet d'avoir grandeur nature des droites, les angles et les formes que l'on recherche.(charpente, escalier...)

Il faut relever les mesures indiquées sur les plans de fabrication pour tracer une épure sur une grande feuille.

L'épure est tracée en vraie grandeur (Ech :1).

Je contrôle tous les traits de mon épure, les angles, les parallèles et toutes les cotes.

J'applique mes pièces de bois sur mon dessin afin de tracer tous les assemblages.

(les pièces de bois doivent être solidement posées sur votre dessin pour ne pas bouger lors du tracé).



Attention

Le tracé de l'épure doit être précis (+ ou - 1mm) et propre.

Le tracé des pièces doit être lui aussi le plus précis possible.



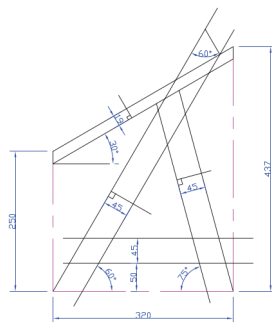
Remarque

A quoi cela va me servir en entreprise ?:

A relever les vraie dimensions de mes pièces pour préparer le débits des bois.

Contrôle qualité :

La qualité de fabrication de l'ouvrage, dépend pour beaucoup de la précision de votre épure. Le contrôle des cotes et de votre épure avant le tracé des pièces de bois est primordial.



Epure-2

3. Les plans sur règle

Le plan sur règle est formé de sections plus rarement de coupes. Il consiste à dessiner la constitution géométrique des ouvrages plans de faible épaisseur et à préciser la position de certains composants.

Méthode de tracé :

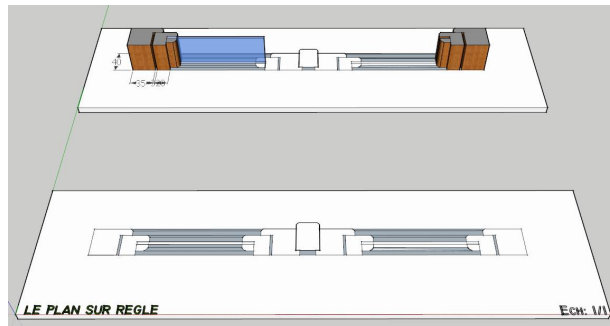


Méthode

Elle est réalisée sur un support mince (feuillet en peuplier)dont une rive à été dressé et une face blanchie. On dessine une ou plusieurs coupes ou sections verticales et horizontales. Les renseignements tels que quincailleries, finition seront mentionnés:

- le parement est placé face au traceur,
- la partie inférieure de la construction **toujours à droite**,

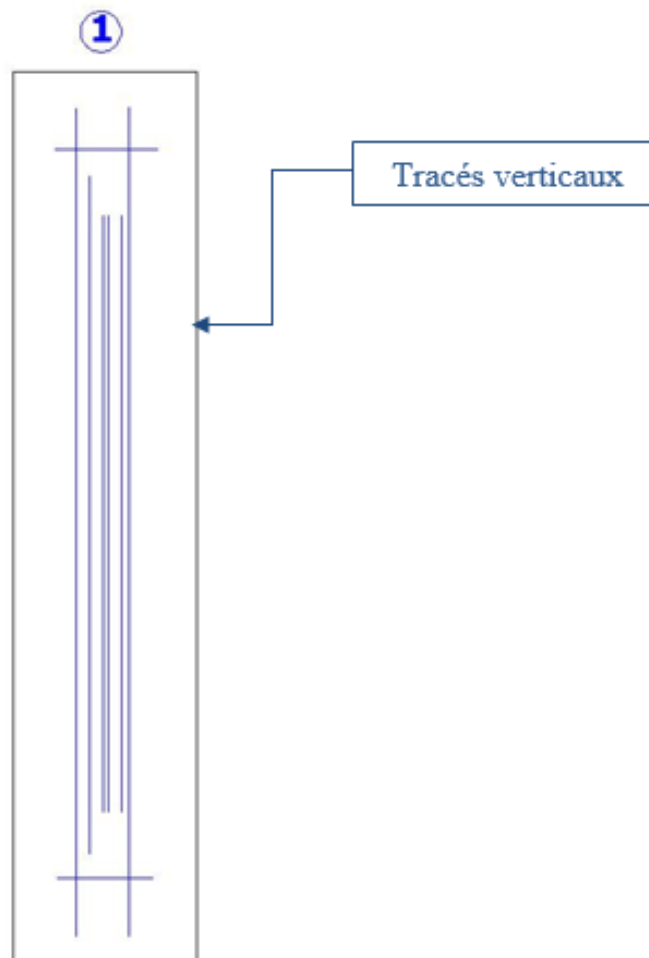
- les arasements peuvent être dessinés à la pointe sèche, les autres traits au crayon dur, le profil des moulures est définitivement tracé, mais pas répétés partout. (Dessiné une seule fois pour l'ensemble de l'ouvrage)
- les cotes ne sont pas indiquées sauf les cotes globales.



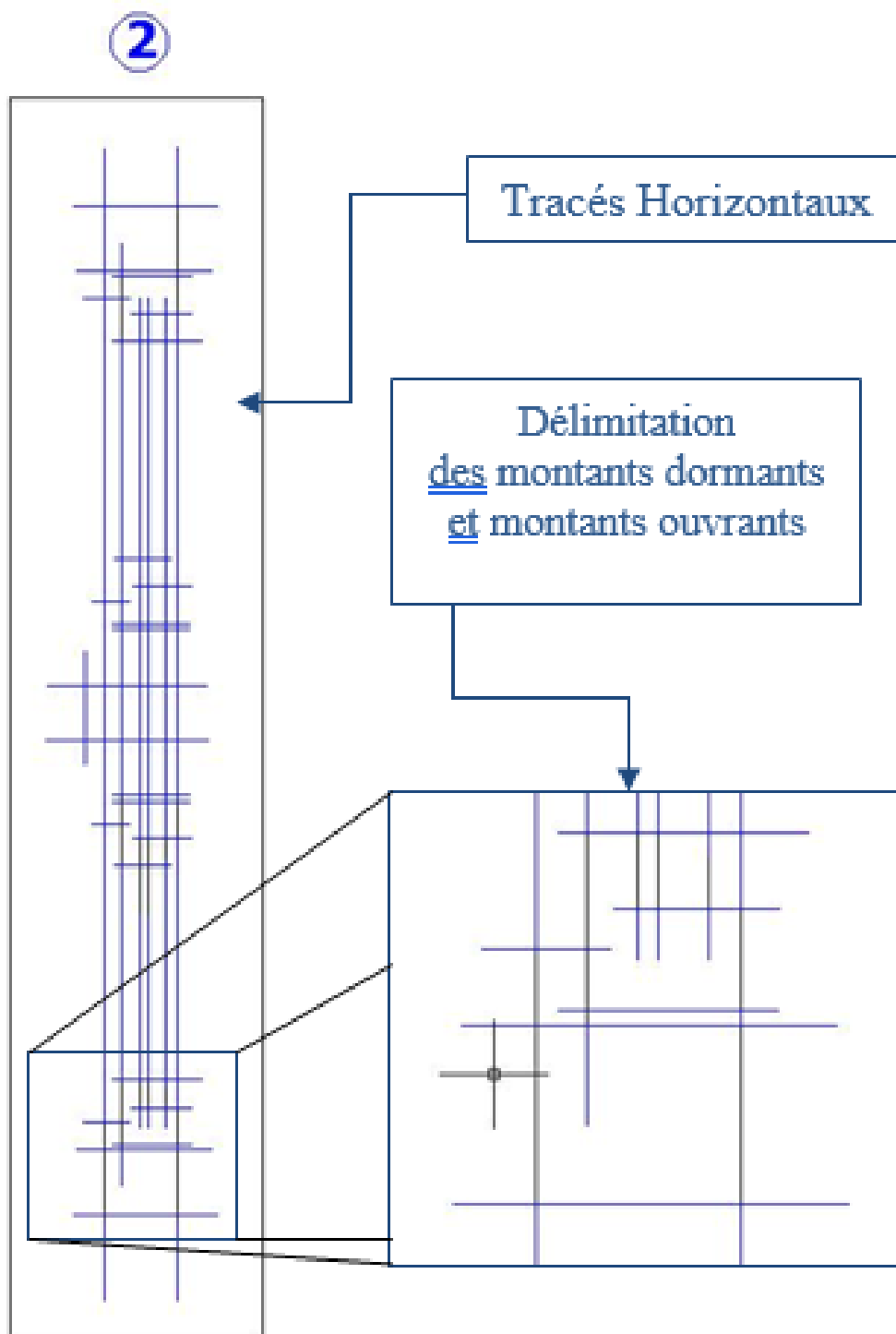
Plan sur règle-2

3.1. Ordre de traçage :

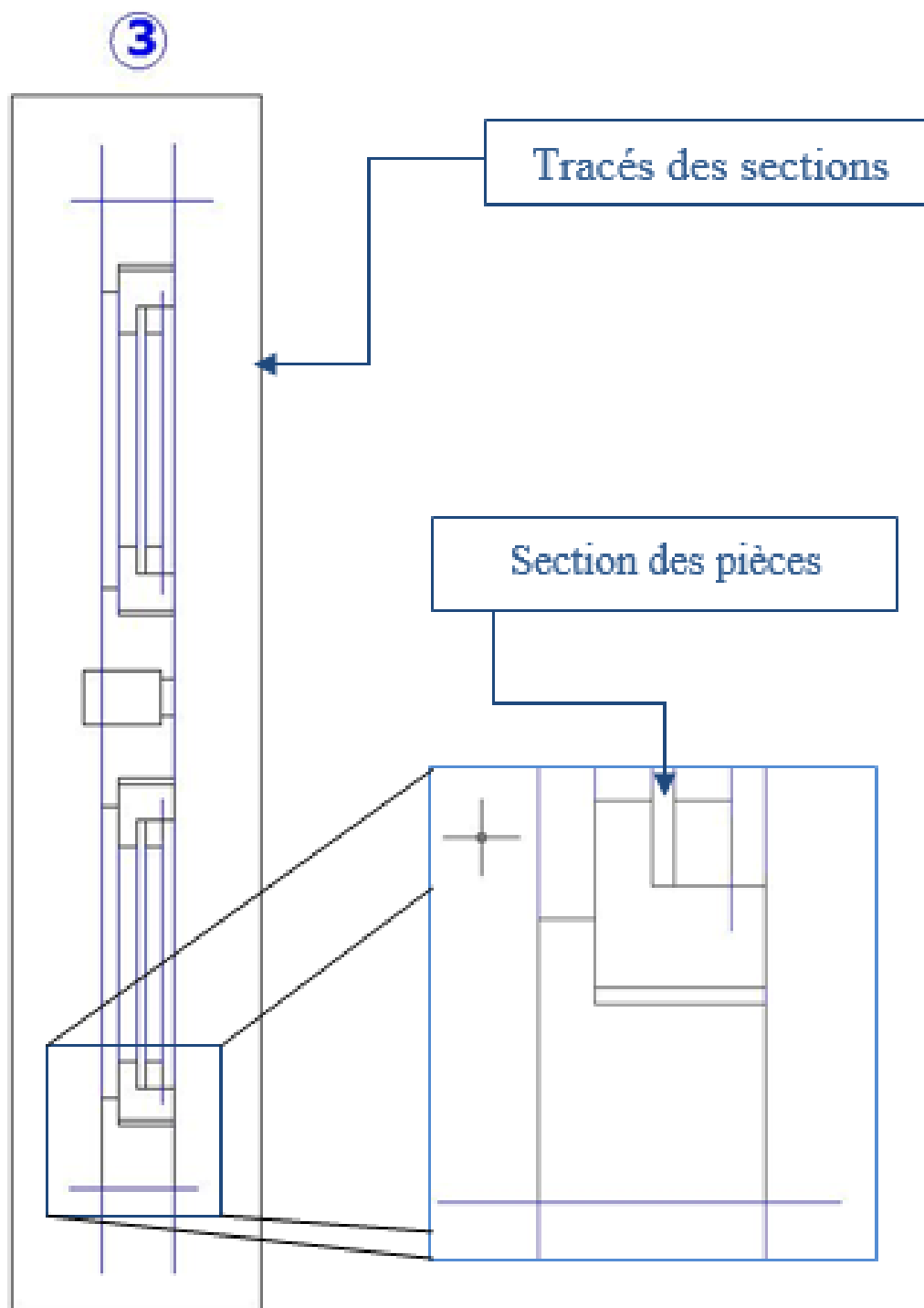
- **1er:** Tracez les droites verticales qui délimitent les épaisseur de l'ouvrage et des pièces. *(n'appuyez pas vos traits)*
- **2ème:** Tracez les droites horizontales qui délimitent les largeurs des pièces. *(n'appuyez pas vos traits)*
- **3ème:** Tracez les sections des pièces. *(vous pouvez appuyer vos traits)*
- **4ème:** Vous pouvez tracer tout les détails des pièces. Tracez aussi les hachurages, pour faire ressortir les pièces du tracé. *(vous pouvez appuyer vos traits)*



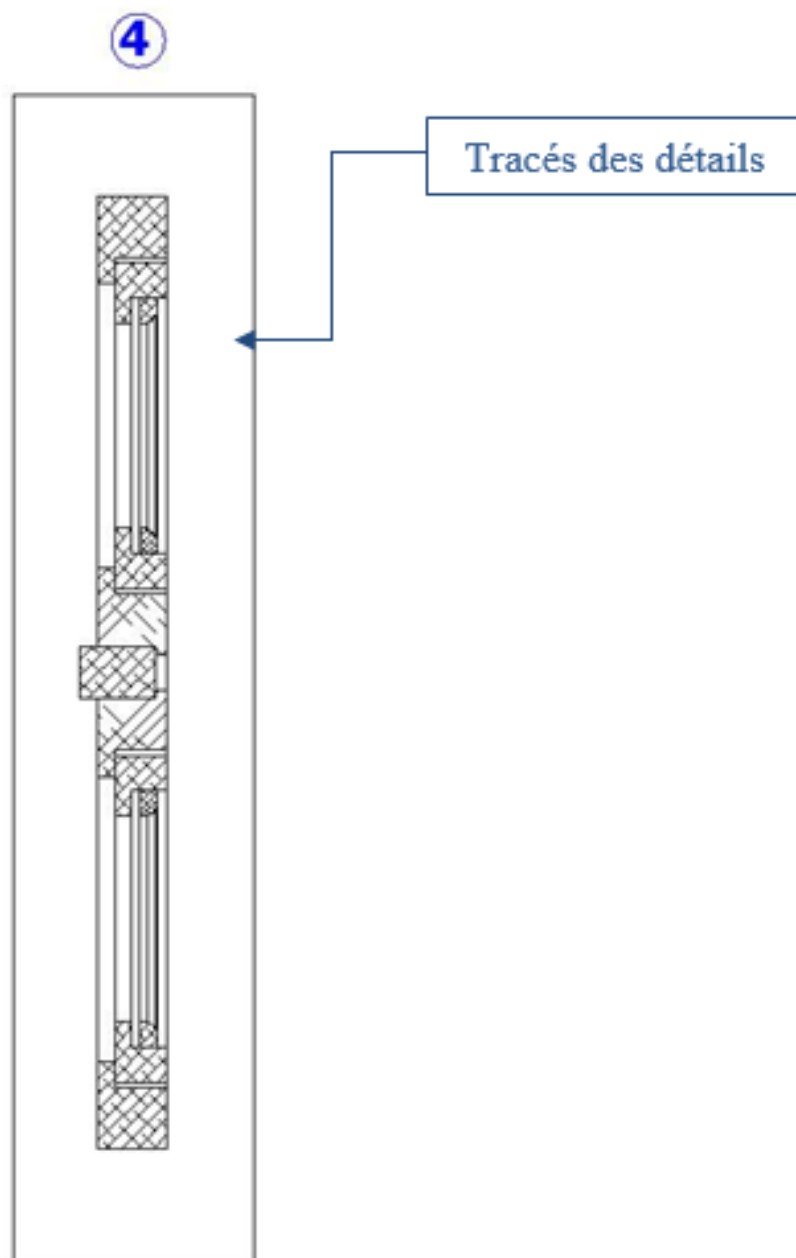
Méthode-1



Méthode-2



Méthode-3



Méthode-4